## Rapport de contrôle à produire par l'organisme évaluateur accrédité

Le rapport de contrôle est à remettre par l'organisme évaluateur accrédité à l'établissement hôtelier sur support papier ainsi que sur support numérique dans une forme non modifiable et aux formats standards du marché.

## ATTESTATION DE VISITE

Important : Cette présente page contient le logo Cofrac correspondant, dans les conditions définies d'usage de la marque Cofrac.

Hôtel		
Adresse:		
Code postalVille		
Tél.:Fax:		
E-mail:		
Site internet :		
Classement actuel : $\square$ Non classé $\square$ 0* $\square$ 1* $\square$ 2* $\square$ 3* $\square$ 4* $\square$ 4*L		
Catégorie de classement demandée : □ 1* □ 2* □ 3* □ 4* □ 5*		
Par l'organisme évaluateur accrédité		
Date de délivrance de l'accréditation d'inspection pour le classement des établissements hôteliers : JJ/MM/AAAA		
Rapport édité le JJ/MM/AAAA  Date de la visite mystère le cas échéant : JJ / MM/ AAAA  Nb de points obligatoires atteints :, soit % du total à atteindre  Conformité du nombre de points total à atteindre : □ Oui □ Non  Nb de points à la carte atteints : Conformité du nombre de points à la carte à atteindre : □ Oui □ Non  Avis de l'organisme évaluateur accrédité pour la catégorie de classement demandée :		
□ Favorable □ Défavorable		
Nom de l'organisme évaluateur accrédité :		
Déclare ces informations justes et sincères		
Date : Nom du responsable de l'inspection :		
Signature:		
PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION		
Accréditation effective de l'organisme à la date de la visite d'inspection :   Oui   Non  Avis de l'organisme évaluateur accrédité :   Favorable   Défavorable  Délai de présentation du dossier en préfecture respecté :   Oui   Non  Dossier complet :   Oui   Non - Si dossier incomplet, dossier retourné à l'hôtel le :   Si pièces manquantes, les pièces à retourner sont :   Le formulaire de demande de classement   Le rapport de contrôle en format homologué  La grille de contrôle en format homologué		
Décision de l'administration sur la demande de classement effectuée		
Le classement en étoiles est attribué / refusé à l'établissement		
Le Cachet de l'administration		

## RAPPORT DETAILLE RENSEIGNE PAR L'ORGANISME EVALUATEUR ACCREDITE

37 1 11 1 / 1 / 1		
Nom de l'organisme évaluate	eur :	
Adresse:		
Code postal :	Ville :	
	Fax :	
	Site internet :	
	établissement entraînant un changement du statut pris par	
totaux obligatoires et « à la ca	arte » à atteindre (cf. guide de contrôle du tableau de class	sement hôtelier)
Nb de chambres total :  Motifs du non respec	Nb de chambres à contrôler : Nb de chambres de l'échantillonnage de chambres à contrôler :	res contrôlées :
		res contrôlées :
	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :	res contrôlées :
Motifs du non respec	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :	res contrôlées :
Motifs du non respec  Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :	res contrôlées :
Motifs du non respec  Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées)	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :  e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions	res contrôlées :
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées)  b) Nombre minimal de points obliga	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :  e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)	res contrôlées :
Motifs du non respec  Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées)  b) Nombre minimal de points obliga  c) Nombre de points obligatoires a	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :  e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a) atteints	
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées)  b) Nombre minimal de points obligatoires c) Nombre de points obligatoires acespect du seuil de nombre de po	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :  e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a) atteints ints obligatoires à atteindre :	es contrôlées :
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées) b) Nombre minimal de points obligatoires c) Nombre de points obligatoires a Respect du seuil de nombre de po d) Nombre de points obligatoires	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :  e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)  atteints  ints obligatoires à atteindre : à compenser – dans la limite de 5 % du total des points	
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées) b) Nombre minimal de points obligatoires c) Nombre de points obligatoires a Respect du seuil de nombre de po d) Nombre de points obligatoires obligatoires à respecter (coefficient	et de l'échantillonnage de chambres à contrôler :  e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)  atteints  ints obligatoires à atteindre : à compenser – dans la limite de 5 % du total des points	
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées) b) Nombre minimal de points obligatoires c) Nombre de points obligatoires a Respect du seuil de nombre de po d) Nombre de points obligatoires obligatoires à respecter (coefficient Points à la carte	e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)  atteints ints obligatoires à atteindre : à compenser – dans la limite de 5 % du total des points t 3), soit (a) – (c) *3 :	
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées) b) Nombre minimal de points obligatoires et la combre de points obligatoires et la combre de points obligatoires et la combre de points obligatoires et la carte e) Nombre total de points à la carte e) Nombre total de points à la carte	e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)  atteints ints obligatoires à atteindre : à compenser – dans la limite de 5 % du total des points t 3), soit (a) – (c) *3 : disponibles pour la catégorie demandée	
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées) b) Nombre minimal de points obligatoires c) Nombre de points obligatoires a Respect du seuil de nombre de po d) Nombre de points obligatoires obligatoires à respecter (coefficient Points à la carte e) Nombre total de points à la carte f) Nombre de points à la carte à resp	e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)  atteints ints obligatoires à atteindre : à compenser – dans la limite de 5 % du total des points t 3), soit (a) – (c) *3 :	
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées) b) Nombre minimal de points obligatoires obligatoires a Respect du seuil de nombre de po d) Nombre de points obligatoires obligatoires à respecter (coefficient Points à la carte e) Nombre total de points à la carte f) Nombre de points à la carte à respectégories 1, 2, 3, 4, 5* de (e)	e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)  atteints ints obligatoires à atteindre : à compenser – dans la limite de 5 % du total des points t 3), soit (a) – (c) *3 :  disponibles pour la catégorie demandée pecter, soit 5%, 10 %, 20%, 30 %, 40 % respectivement pour les	
Résultats de la visite  Points obligatoires  a) Nombre total de points obligatoir acceptées) b) Nombre minimal de points obligatoires c  Respect du seuil de nombre de po d) Nombre de points obligatoires obligatoires à respecter (coefficient  Points à la carte e) Nombre total de points à la carte f) Nombre de points à la carte à resp	e d'inspection  res à respecter pour la catégorie demandée (intégrant les exemptions atoires à respecter, 95 % de (a)  atteints ints obligatoires à atteindre : à compenser – dans la limite de 5 % du total des points t 3), soit (a) – (c) *3 :  disponibles pour la catégorie demandée pecter, soit 5%, 10 %, 20%, 30 %, 40 % respectivement pour les eindre : (d) + (f)	